



## BULLETIN MUNICIPAL

### EDITORIAL

Les élections municipales sont terminées. Vous avez ainsi exprimé un désir de renouveau pour votre commune. Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous avez témoignée à une équipe municipale qui conduira pendant six ans les affaires de la commune.

Cette équipe jeune, pleine d'enthousiasme, entend remplir son rôle et assumer pleinement les responsabilités que vous lui avez confiées. Ensemble nous essaierons de donner à Ardoix la place qu'il mérite dans notre canton.

Par ce bulletin municipal, je veux vous tenir informés avec objectivité et neutralité de décisions prises et des principaux événements de notre commune. Premier d'une nouvelle série, ce bulletin vous permettra de mieux faire connaissance avec le budget primitif voté il y a trois mois à l'unanimité et avec toutes les commissions du conseil municipal. Ce bulletin laissera, pour une grande partie, la parole à la vie associative de notre commune. A cette occasion, je tiens à remercier tous les membres de ces sociétés pour leur dévouement et leur dynamisme. Une mention particulière ira au tout nouveau Comité des loisirs, mis en place récemment. Une place importante de ce bulletin sera réservée à nos entreprises afin que vous puissiez faire plus ample connaissance avec elles, des entreprises qui participent avec succès à la vie économique de notre commune.

Avec la participation de tous les conseillers municipaux, je compte à l'avenir informer, étudier, faire remonter les besoins de chacun afin de résoudre les problèmes.

Dans les mois prochains, des panneaux d'affichage verront le jour pour mieux vous informer sur la vie communale. Quant à la réfection intérieure de l'église, les premiers travaux devraient débiter avant la fin de cette année.

Ardoisiens, Ardoisiennes, je suis disponible, à votre écoute et à votre service.

Le Maire,  
Richard DUCLOT.

### LE BUDGET COMMUNAL

#### ● Décisions en matière de taux de contributions directes

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du Conseil municipal	Produit résultant de la décision de l'Assemblée délibérante
- Taxe d'habitation	1 803 100	4,14 %	74 648
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 358 310	9,04 %	128 791
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	140 360	70,61 %	99 108
- Taxe professionnelle	5 134 060	12,13 %	622 761
<b>TOTAL</b>	<b>8 435 830</b>		<b>919 308</b>

#### ● Balance générale

Libellés	Propositions du Maire	Votes du Conseil municipal
Section de fonctionnement :		
- dépenses	1 551 422	1 551 422
- recettes	1 551 422	1 551 422
Section d'investissement :		
- dépenses	694 771	694 771
- recettes	694 771	694 771

#### ● Dépenses de fonctionnement :

##### Denrées et fournitures

	1988	1989
Habillement	500	2 100
Carburants	6 000	6 000
Combustibles	25 000	25 000
Produits d'entretien ménager	500	500
Fournitures scolaires		4 000
Fournitures de bureau	6 000	6 000

##### Frais de personnel

	1988	1989
Rémunération du personnel permanent titulaire	189 500	140 000
Rémunération du personnel non titulaire	60 500	80 000
Rémunérations diverses	19 709	17 749
Charges sociales	111 000	113 000

##### Impôts et taxes

	1988	1989
Impôts fonciers et taxes foncières	2 900	3 000

	1988	1989
<b>Travaux et services extérieurs</b>	<b>129 500</b>	<b>135 000</b>
Entretien de bâtiments	15 000	15 000
Entretien de voirie et réseaux	21 000	25 000
Entretien de matériel, outillage et mobilier	6 000	6 000
Entretien de matériel de transport		5 000
Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	1 500	3 000
Electricité, eau, gaz, assainissement	60 000	60 000
Primes d'assurances	18 000	21 000
<b>Participations et contingents</b>	<b>246 028</b>	<b>260 766</b>
Contingent pour dépenses d'aide sociale	59 330	59 241
Cotisations municipales	79	660
Contingent pour service d'incendie	12 957	13 678
Participations à charges intercommunales	136 862	128 832
Autres contingents et participations diverses	1 000	1 000
<b>Allocations - Subventions</b>	<b>47 193</b>	<b>48 164</b>
Allocations T.U.C. - Subventions	47 161	48 100
<b>Frais de gestion générale</b>	<b>69 000</b>	<b>97 000</b>
Fêtes et cérémonies	10 000	10 000
Impressions, reliures et autres prestations de service	7 500	10 000
Documentation générale	500	6 000
Frais de P.T.T.	7 000	7 000
Indemnités de fonctionnement du Maire et des Adjointes	44 000	64 000
<b>Frais financiers</b>	<b>141 186</b>	<b>158 920</b>
Intérêts	139 186	157 875
Frais financiers divers	2 000	1 045
<b>Excédent de financement capitalisé</b>	<b>236 924</b>	<b>447 389</b>

	1988	1989
<b>Recette de fonctionnement</b>	<b>1988</b>	<b>1989</b>
<b>Produits de l'exploitation</b>	<b>61 200</b>	<b>62 000</b>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	60 000	60 000
Taxes funéraires	1 200	2 000
<b>Produits domaniaux</b>	<b>4 000</b>	<b>5 000</b>
Location des immeubles et du matériel	4 000	5 000
<b>Recouvrements - Subventions</b>	<b>46 600</b>	<b>30 900</b>
Recouvrement de traitement	40 000	20 000
Recouvrement de frais de chauffage, éclairage	2 800	5 000
Participations des départements	2 000	200
<b>Dotations versées par l'Etat</b>	<b>340 946</b>	<b>384 142</b>
D.G.F. Dotation de base	72 265	113 148
D.G.F. Dotation de péréquation (potentiel, effort fiscal)	60 401	79 371
D.G.F. Dotation de compensation	53 776	85 288
<b>Impôts indirects</b>	<b>7 750</b>	<b>8 994</b>
Attribution sur permis de chasser	400	400
Taxe additionnelle aux droits de mutation	7 000	8 244
<b>Contributions directes</b>	<b>819 412</b>	<b>1 040 386</b>
Produits des contributions directes	675 714	919 308

## ● Section d'investissement : vue d'ensemble

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>694 771</b>
Remboursement d'emprunts	158 282
Acquisition de biens meubles et immeubles	8 900
Travaux de bâtiment et de génie civil	285 000
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>694 771</b>
Subventions d'équipement, dons et legs	20 382
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	447 389
Participations à des travaux d'équipement	110 000

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES :

17.02.88, Damien, premier enfant chez Blandine et Christophe BOUCHET.  
 18.02.88, Arthur, premier enfant chez Corine et Eric ROUMEYSI.  
 25.02.88, Christopher, premier enfant chez Brigitte et Thierry BADEL.  
 5.03.88, Mathieu, premier enfant chez Maryse et Antoine RACAMIER.  
 8.03.88, Sophie, deuxième enfant chez Eliane et Roger VERNET.  
 20.03.88, Elodie, deuxième enfant chez Brigitte et Christophe TOURON.  
 31.03.88, Olivier, troisième enfant chez Catherine et Pierre BATTANDIER.  
 20.04.88, Corentin, troisième enfant chez Jean-François et Martine JOUBERT.  
 26.05.88, Hugo, quatrième enfant chez Françoise et Jack PERISTIL.  
 1.07.88, Thomas, quatrième enfant chez Chantal et Alain ASTIC.  
 29.09.88, Quentin, deuxième enfant chez Marie-Agnès et Daniel BENASSY.  
 10.12.88, Charlène, troisième enfant chez Brigitte et Bruno HENRY.  
 17.12.88, Maud, troisième enfant chez Elisabeth et Jacques VEYRIER.  
 24.12.88, Mathieu, deuxième enfant chez Nicole et Gilles SASSOLAS.

### MARIAGES :

30.07.88, Eric BOMBRUN et Laurence TOURON à ARDOIX.  
 27.08.88, Jean-Yves PARAYRE et Bénédicte OLAGNE à ANNONAY.  
 10.09.88, Eric MURET et Sylvie TRACOL à OZON.

### DECES :

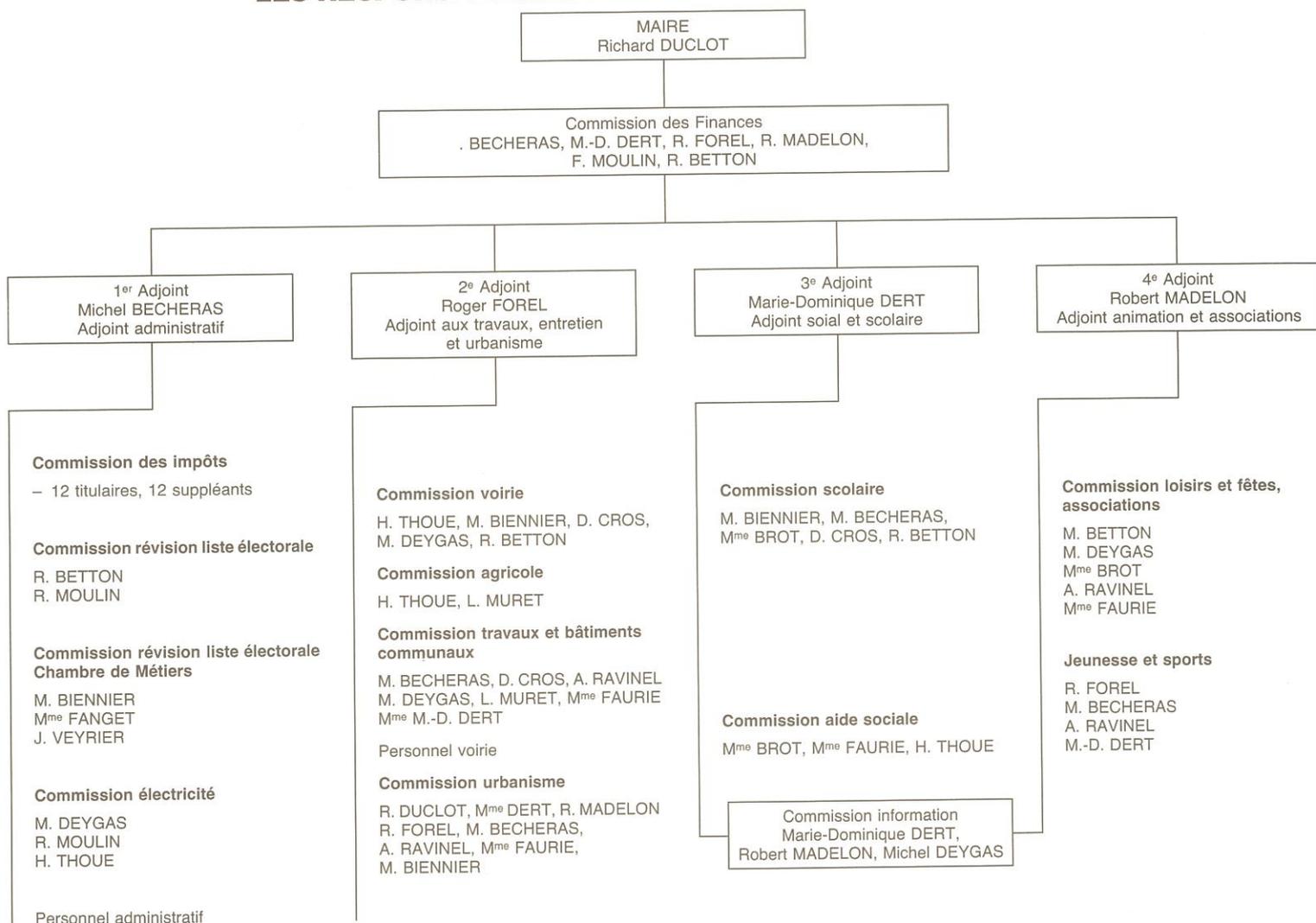
11.02.88, Georges PILLARD, dans sa 55<sup>e</sup> année.  
 1.03.88, Veuve Madeleine NICOLAS, dans sa 85<sup>e</sup> année.  
 23.04.88, Pierre DEGAS, dans sa 58<sup>e</sup> année.  
 26.05.88, Vve Odette MAURIS, dans sa 68<sup>e</sup> année.  
 5.06.88, Elise DUMAS, dans sa 88<sup>e</sup> année.  
 26.07.88, Raymond CARRE, dans sa 69<sup>e</sup> année.  
 22.10.88, Veuve Célestine MONTAGNE, dans sa 71<sup>e</sup> année.  
 15.11.88, André-Rémy BIENNIER, dans sa 76<sup>e</sup> an.  
 4.12.88, Claude BOMBRUN, dans sa 83<sup>e</sup> année.

L'EQUIPE  
MUNICIPALE



PHOTO DAUPHINE LIBERE

**LES RESPONSABILITES DANS VOTRE CONSEIL MUNICIPAL**



Nos écoles d'Ardoix sont pleines de dynamisme. Donnons-nous les moyens de les faire avancer.

## ECOLE PUBLIQUE

Les effectifs sans cesse augmentant de l'école laissent augurer une création de classe maternelle pour la rentrée 89. Il manque, en effet, quelques inscriptions seulement pour pouvoir espérer ce poste.

Cette année, on peut saluer le départ de Marc Dugua qui a dynamisé l'école, et permis avec le Conseil municipal et le Sou des Ecoles la construction d'un local cantine et maternelle, et de toilettes intérieures. On peut lui souhaiter autant de réussite dans son nouveau poste.

## SOU DES ECOLES

Comme à son habitude, le Sou a eu une année bien remplie :

- Randonnée pédestre à Fourany et la tour d'Oriol.
- Fête de Noël avec théâtre, chants, danses et goûter, cadeaux pour tous les enfants (apportés par le Père Noël en personne...).
- 2 bals sous chapiteau.
- Voyage scolaire pour enfants, parents, anciens élèves et adhérents du Sou, au parc ornithologique de Villars-les-Dombes dans l'Ain.
- Pique-nique à Lempis, pétanque à l'appui.
- Concours de pétanque prévu cette année pour le 20 août.
- Journée portes ouvertes à l'école en fin d'année scolaire durant laquelle les enfants présenteront un travail de recherche sur la Révolution Française (dessins, squetches, chants...).

## LA VIE DE L'ECOLE

Outre les activités purement scolaires, les élèves ont cette année fait de multiples recherches, ce qui leur a permis de créer un journal « CROQUE PLUME », et de faire ainsi des débuts prometteurs de journalistes.

Devant le succès rencontré, il a été décidé par la coopérative des enfants de rendre bimensuel ce journal qui deviendra ainsi le moyen de communiquer avec le village (en espérant qu'il y aura un retour des lecteurs...).

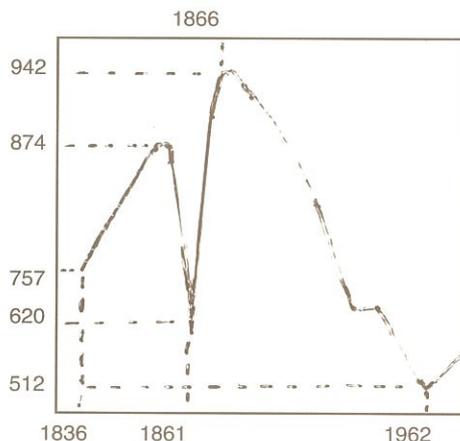
Le travail de communication ne s'est pas limité à « CROQUE PLUME », puisque grâce à l'achat financé par la mairie d'un ordinateur T08, d'une imprimante et d'un modem, un réseau télématique (déjà en chantier en 87/88) s'est mis en place entre les écoles publiques de la région (12 en tout).

Ce réseau a permis l'écriture d'un conte collectif qui a fait l'objet d'une édition, et un travail de recherche poussé sur l'évolution de la population d'Ardoix, et d'autres villages alentours. Le compte rendu de cette enquête est visible à l'école et bientôt peut-être à la Mairie. La Révolution a eu sa place dans ces activités d'éveil puisque les enfants ont décidé de monter un spectacle pour les parents.

Les projets pour l'année prochaine sont nombreux (journal, voyages, classe de neige ou de découverte, enquête historique sur Ardoix, aménagement de la cour par les élèves et les parents...).

Mais laissons souffler tout le monde avec ces vacances bien méritées !

## LA POPULATION D'ARDOIX



### La courbe :

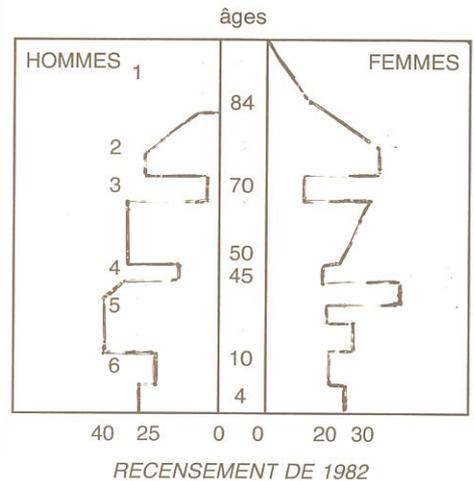
Au 19<sup>e</sup> siècle, Ardoix avait une population prospère. 1870 : la révolution industrielle (beaucoup d'inventions comme la machine à vapeur, la photo, le cinéma, les industries modernes...) attire les gens qui cherchent le travail en ville. C'est l'EXODE RURAL.

La population baisse à Ardoix, comme partout en Ardèche, en France, et même en Europe.

Par contre, à partir de 1965 environ, la population des campagnes remonte car les gens qui en ont marre de la ville

reviennent habiter la campagne. Les voitures permettent maintenant d'habiter dans un village tout en travaillant près des villes ou dans la vallée du Rhône.

### La pyramide des âges :



- 1) Morts de la guerre de 14-18.
- 2) Baby-boom (explosion de bébés). Après la guerre, les gens se retrouvent.
- 3) Déficit des naissances de 14-18, les hommes sont dans les tranchées.
- 4) Déficit des naissances pendant la deuxième guerre mondiale. Les hommes sont au S.T.O. ou dans le maquis.
- 5) Nouveau baby-boom d'après-guerre.
- 6) Déficit des naissances depuis 1970 (cas général dans le monde industrialisé). Le taux de natalité est négatif. Cette tendance se poursuit aujourd'hui.

Enquête réalisée par les CM de l'Ecole publique : Sandra Blanc, Emilie Peyrouse, Cyril et Samuel Vernet, à partir des documents de l'INSEE prêtés par la Mairie.

## PERMANENCES A LA MAIRIE

**Secrétariat :** à partir du 1<sup>er</sup> août

- lundi et mardi de 10 h à 12 h
- jeudi de 16 h à 18 h
- vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- samedi de 9 h à 12 h

**Maire :**

- lundi de 11 h à 12 h
- samedi de 11 h à 12 h

**1<sup>er</sup> Adjoint :**

- samedi de 10 h à 12 h

**A.P.E.L. - O.G.E.C.  
ECOLE PRIVEE**

**Année scolaire 88/89  
DYNAMISME ET DEVOUEMENT :  
Construction d'une maternelle**

Cette année, l'Ecole privée s'est dotée d'une nouvelle maternelle. De nombreux parents d'élèves ont donné de leur temps pour accomplir les travaux. Nous remercions donc tous ceux qui ont compris que l'éducation de nos enfants passait par l'amélioration de leur environnement. Nous remercions également, l'ancienne Municipalité pour le goudronnage de la cour.

Un projet de modernisation, tant pédagogique (éducatif et sportif) qu'attractif (jeux et détente), va être réalisé, pour la rentrée de 1989.

L'Ecole a accueilli cette année, 76 élèves pour 42 familles, soit :

- 33 élèves en maternelle dès l'âge de 2 ans (petite, moyenne et grande sections),

Institutrices :

M<sup>me</sup> ROUCHIER (directrice).

- 21 élèves en CP et CE1.

M<sup>me</sup> BECHERAS.

- 22 élèves en CE2, CM1 et CM2.

Institutrice : M<sup>me</sup> LANGLAIS.

Félicitations à :

Laëtitia BAYLE, Béatrice BEAU, Peggy BONNEFOND, Delphine GARNIER,

Arnaud GRANGE, Marie PERISTIL et Yoann ROUSSON, pour leur passage en 6<sup>e</sup> à la rentrée prochaine.

Félicitations également aux maîtres-esses pour la bonne éducation et la bonne marche de l'école.

La cantine scolaire reçoit une trentaine d'élèves, pour le repas de midi.

**Les activités à l'école pendant l'année scolaire 88-89 :**

- Le samedi 17 décembre 88 : Arbre de Noël.
- Du 22 au 28 février 89 : Classe de neige à Montpezat (Ardèche) pour les CE2, CM1, CM2.
- Le 20 mai 89 : Voyage scolaire avec les parents en Auvergne. (Musée de la poupée à Montbrison, Musée de la Fourme à Ambert, Zoo du Buis à Champetière).
- Le 2 juin 89 : Rencontre sportive extra-communale au stade de Brénieux.
- Le 29 juin 89 : Journée « Détente et découverte » pour la visite d'un parc à oiseaux à Upie.
- Interventions de la CPAM pour diverses projections sur la santé.
- Initiation à la musique par l'ADDIM.
- Notre école possède également un élevage de vers à soie.

**Fêtes de l'école durant l'année scolaire :**

Pour l'A.P.E.L. : concours de pétanque le 4 septembre 88 ; bal sous chapiteau les 7 et 8 avril 89.

Pour l'O.G.E.C. : loto le 8 janvier 89 ; kermesse le 9 juillet 89.

Le 25 février 89 a eu lieu l'inauguration de la maternelle. ^

Notre prochain concours de pétanque aura lieu le dimanche 3 septembre 89.

Nous prévoyons d'ores et déjà une soirée vidéo pour les parents d'élèves (et pourquoi pas les grands-parents) au début de l'hiver prochain.

**Le mot du Président de l'A.P.E.L.**

Je me réjouis du dévouement des parents d'élèves, pour cette nouvelle maternelle et je les en remercie.

Je tiens à remercier également la Municipalité pour ses bonnes relations et son soutien financier.

Je féliciterai aussi Madame la Directrice et Mesdames les Institutrices pour l'enseignement exemplaire que reçoivent nos enfants.

A toutes et à tous, et surtout aux enfants, BONNE VACANCES.

Denis COULAUD.

NOS ENTREPRISES NOS ENTREPRISES NOS ENTREPRISES NOS E

**ARDOIX  
et son « TISSU »  
INDUSTRIEL**

ARDOIX, comme un certain nombre de communes voisines, a le privilège d'accueillir sur son territoire des entreprises dynamiques du secteur textile.

5 sociétés, appartenant à deux groupes industriels, contribuent à la santé économique de notre village et de la région :

**• Groupe J.-C. MONTAGNON :**

- Tissage d'Ardoix
- Tissage Montagnon
- Chamatex

**• Groupe CHARGEURS SA :**

- Société des Textiles d'Ardoix (S.T.A.)
- Société des Textiles de Munas (S.T.M.)

	Groupe J.-C. Montagnon			Groupe Chargeurs SA		
	Tissage d'Ardoix	Tissage Montagnon	Chamatex	S.T.A.	S.T.M.	
Chiffre d'affaires						
87-88	19,2	3,6	118	122	63	en millions de francs
88-89	32	6,6	180	130	65	
Effectifs 89	51	9	27	116	190	Nb d'employés
Part export (environ)	—	—	50 %	14 %	6 %	Pourcentage du C.A.
Investissements annuel	75 %	90 %	10 %	7 %	10 %	Pourcentage du C.A.

Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires total d'environ 400 millions de francs et font travailler 390 personnes des communes de la région (environ 300 chez S.T.A.-S.T.M., environ 90 chez J.-C. MONTAGNON).

Les tissus fabriqués et commercialisés sont du « chaîne et trame » pour le

Groupe MONTAGNON et en « maille » pour S.T.A. La Société S.T.M. fait de la teinture et de l'ennoblissement, tant pour des entreprises du même groupe que pour des clients extérieurs.

Du fait de leur voisinage à MUNAS, mais aussi de leurs clientèles communes, nos cinq entreprises locales entre-

tiennent entre elles des relations profitables aux deux groupes. La proximité géographique, la bonne communication et la spécialisation permettent sur certaines affaires de gagner sur les coûts et sur l'efficacité commerciale.

Le tableau ci-dessus (page 5) rappelle les principaux chiffres de l'activité de nos cinq entreprises.

On peut noter avec satisfaction la croissance très forte des sociétés du groupe J.-C. MONTAGNON, fondée sur une dynamique commerciale qui touche tous les pays d'EUROPE. Il a un programme très intense d'investissement. Notre commune doit aussi se réjouir du redressement de S.T.M., puisque après quelques années d'incertitude, la société qui a réalisé des bénéfices en 1988 peut investir près de

10 % de son chiffre d'affaires. Il amorcé cette année un nouveau développement de son activité. La part réalisée avec des clients extérieurs au Groupe CHARGEURS S.A. devrait atteindre 20 %.

En ce qui concerne S.T.A., le redressement amorcé en 1984, est bien confirmé puisque l'entreprise est en 1989 bénéficiaire pour sa 3<sup>e</sup> année consécutive. Dans la même période 1984-1989, le chiffre d'affaires réalisé de façon autonome sur des marchés nouveaux à l'extérieur du Groupe CHARGEURS S.A. a été multiplié par 6. S.T.A., avec plus des 2/3 de son activité réalisée avec profit sur des marchés concurrentiels contribue donc elle aussi au slogan :

« ARDOIX EXPORTE ».

Les efforts consentis par notre commune pour aider nos entreprises loca-

les tant pour leur redressement dans le passé que pour leur développement actuel sont donc payants.

Bien qu'ARDOIX ne soit pas seul bénéficiaire des emplois créés, ce sont quand même plus de 40 personnes de la commune qui sont directement concernées ainsi que leurs familles.

Les taxes professionnelles versées à la commune d'ARDOIX vont elles-mêmes devenir importantes puisque le Groupe J.-C. MONTAGNON passera de 110.000 F environ en 1989 à 510.000 F en 1990 et 990.000 F en 1991. De même S.T.A. qui a versé 70.000 F en 1988 versera 260.000 F en 1989.

La nouvelle équipe municipale s'attachera à gérer ces ressources de façon dynamique et profitable à la communauté.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS LA VIE DES ASSOCIATIONS LA VIE DES

### TENNIS-CLUB ARDOIX

Un nouveau départ va être donné au Tennis-Club en septembre puisqu'une assemblée générale décidera d'un nouveau bureau. Un dossier d'affiliation ayant été envoyé à la Fédération Française de Tennis, l'association reposera donc sur de nouvelles bases.

N'oublions pas que l'année 1989 a vu sur notre terrain les AFR au mois de juillet ainsi que quelques tournois masters du Haut-Vivarais.

En attendant le 1<sup>er</sup> novembre 1989, date de remise des licences, une participation financière des joueurs est demandée afin de rembourser l'annuité à la Mairie ; chacun pourra ainsi encore profiter de l'installation.

Sachez enfin que si d'autres personnes se joignent à l'association, le Tennis-Club d'Ardoix pourrait permettre au village une année 1990 riche en événements.

### ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS ET D'ANIMATION D'ARDOIX

Le 26 mai 1989, cette nouvelle association s'est créée. Suite à un scrutin secret, procédé par des membres de toutes les associations d'Ardoix, il en résulte le bureau suivant :

- Présidente : M<sup>me</sup> Blandine BOUCHET
- Vice-Président : Didier ROUMEYSI
- Trésorier : Stéphane FOREL.
- Secrétaire : Marc GRANGE
- Secrétaire-Trésorière adjointe : Nicole SASSOLAS.

L'objet du bureau ainsi que de ses membres est de créer, organiser et coordonner les activités culturelles et les festivités de la commune.

Par ailleurs, nous vous informons qu'actuellement nous avançons à grands pas vers une page de notre histoire : le Bicentenaire de la Révolution, nous espérons votre collaboration pour fêter ensemble ce moment historique. QUAND ?... Le 27 août 1989... Rassurez-vous, notre Village ne sera pas à feu ni à sang, mais beaucoup de rire en perspective, alors nous comptons sur vous.

### ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE GUERRE

Que dire des prisonniers de guerre : rien de réjouissant. Qu'ils sont de moins en moins nombreux, ceux qui restent sont malades, ou mal-portants et bientôt seront les aînés de la commune.

L'Association n'a plus aucune activité dans la commune, à part le souvenir

du 8 Mai et du 11 Novembre. Et des rencontres une fois l'an à l'échelle inter-départementale.

Les prisonniers de guerre ne peuvent oublier ces années malheureuses et cruelles (de leur jeunesse) en pays de captivité, ces longues années loin des leurs et de leur pays.

### ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE L'AY

Après deux années de mise en route, l'A.S.A.D.A. commence à profiter de ses efforts.

En effet, l'Association a participé à un stage d'école de conduite sur glace de CHAMROUSSE au mois de février.

Ensuite, ce sont les pilotes et co-pilotes qui se sont lancés dans la course avec l'aide matérielle de l'A.S.A.D.A. et de tous ses membres pour l'assistance.

William FAURIE et Bruno COULAUD sur SUNBEAM TI ont participé trop brièvement au rallye du Bas-Vivarais, car obligés d'abandonner : une sortie de route due à un problème de freinage ayant abîmé la voiture.

William FAURIE a continué par deux courses de côtes : Villeneuve-de-Berg où il s'est classé 4<sup>e</sup> de sa classe sur 12 engagés ; Lubac où il n'a pu figurer

honorablement (problème de pompe à essence).

Lucien FOREL et Gilles BOBICHON sur R11 TURBO étaient au premier Critérium du Vercors, ils ont fini à la 56<sup>e</sup> place, mais handicapés par une sortie de route qui a endommagé le train avant de la R11 TURBO. Alain CHOVET y était aussi mais en tant que co-pilote sur GOLF GTI et après une course sans histoire, il s'est classé 36<sup>e</sup>.

Eric et Sylvie MURET vont débiter la saison par la Ronde du Valentinois en KADETT GTE, William, Bruno et Alain y seront également.

La saison se continuera avec la course de côte de Dunières et celle du Cheylard, ensuite le rallye du Haut-Vivaraix réunira la majeure partie de nos coureurs.

Venez nombreux les encourager lors du passage dans notre région.

Et pour terminer cette saison bien remplie la Ronde hivernale du Vercors.

Voilà une année bien remplie, ceci montre la bonne marche du club et promet beaucoup pour les années à venir !

## CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

Le Club du 3<sup>e</sup> âge, avec ses 74 membres, a poursuivi en 1988 ses diverses activités.

- **Janvier :**  
Galette des Rois, et assemblée générale.
- **Février :** Rencontre entre clubs avec St-Romain d'Ay.
- **Mars :**  
Bugnes de Mardi-Gras avec remise de plantes aux « 80 ans ».
- **Mai :**  
Voyage au Grau du Roi. Visite des Salins du Midi et des Caves de Listel. Aigues-Mortes.
- **Juillet :**  
Voyage à Aiguebelette, repas au bord du lac et visite de l'abbaye de Hautecombe.
- **Août :**  
Vente-Exposition annuelle des objets artisanaux.
- **Septembre :**  
Rassemblement des clubs Zone Nord, à Gilhoc sur Ormèze, avec attractions.
- **Octobre :**  
Voyage à Lyon, avec spectacle à « Holliday on ice » au Palais des Sports.

- **Novembre :**  
Repas du club à la salle des fêtes avec 58 convives.
- **Décembre :**  
Loto annuel.
- **21 décembre :**  
Arbre de Noël, avec dégustation de bûches.

Les réunions ont lieu tous les quinze jours. Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

## ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

L'A.F.R. d'Ardoix tient d'abord à remercier tous ses adhérents pour leur confiance et l'intérêt porté à cette association.

En effet, depuis sa création en avril 1987, le nombre de ses adhérents va en augmentant. Pour cette année 1989, elle en compte 70.

Pour la troisième année consécutive, l'A.F.R. organise un centre aéré au mois de juillet. Il accueille à Ardoix, 40 enfants âgés de 4 à 11 ans. Diverses activités leur sont proposées : manuelles, artistiques, sportives, etc.

Une nouveauté cette année au programme : en plus du tennis et de la piscine, viendra s'ajouter l'équitation à St-Clair.

Une rencontre amicale entre les centres aérés de Vernosc et d'Ardoix est aussi prévue durant le séjour. Pour terminer dans la joie et la bonne humeur, les animatrices et les enfants invitent les parents à un après-midi récréatif le 29 juillet.

Du nouveau encore cette année. Devant la demande de quelques familles, l'A.F.R. propose un camp sous tente pour les jeunes de plus de 11 ans.

Il se déroulera à ROCHEPAULE du 22 au 28 juillet. Treize jeunes d'Ardoix sont partants pour cette nouvelle expérience.

L'encadrement du centre aéré et du camp est assuré par une directrice et des animatrices diplômées. Ceci afin de procurer aux enfants un accueil et des vacances les plus enrichissantes possibles. Une source de joies et de détente, bien sûr, mais aussi, un apprentissage de la vie en collectivité, un épanouissement de chacun et une stimulation pour découvrir, créer, organiser.

Le but principal étant de développer le sens de la responsabilité.

L'A.F.R. d'ARDOIX c'est aussi : la piscine, la gymnastique volontaire, la chorale.

L'esprit créatif de l'A.F.R. et le soutien de ses adhérents aideront certainement à la réalisation d'autres projets dans les années à venir.

## CHORALE

Depuis le mois de janvier 1989, une chorale a été créée à ARDOIX sous la direction de M<sup>lle</sup> Eléonore HOUDAYER.

Toute personne aimant chanter et désireuse d'y participer sera la bienvenue à la rentrée de septembre. La date vous sera communiquée par des affiches.

Nous tenons à préciser que cette activité sera gratuite.

Nous vous souhaitons nombreux en septembre pour passer une soirée de détente.

Les voix-membres  
de la Chorale.

## A.C.C.A. D'ARDOIX

### *Les chasseurs sont des protecteurs !*

Même s'ils chassent, même s'ils font des prélèvements sur la faune sauvage, ces prélèvements sont limités, raisonnés et entrent dans le cadre d'une bonne gestion des espèces.

**Pour qu'il y ait une faune sauvage saine et abondante, il faut préserver, améliorer, quelquefois recréer les habitats de la faune sauvage.**

Les chasseurs de France appliquent, sur le terrain et avec des moyens financiers appropriés, cette règle élémentaire et de bon sens.

**Protéger la faune c'est d'abord protéger ses habitats.**

Ils le font notamment avec : la « Fondation Nationale pour la Protection des Habitats Français de la Faune Sauvage ».

Chasseurs, c'est vrai, vous êtes des protecteurs de la nature : affirmez-le à l'opinion publique qui ne le sait pas ou qui ne parvient pas à le comprendre.

Le Conseil d'administration s'est réuni ce vendredi 9 juin à 20 heures à la mairie d'Ardoix pour faire le bilan des festivités écoulées et des lâchers de gibiers de repeuplement jusqu'à ce jour

des travaux cynégétiques, cultures à gibier, points d'eau, agrenoirs, etc. A cette occasion, nous demandons à tous les propriétaires de chiens d'éviter la divagation de ceux-ci ; des rondes sont effectuées par les gardes fédéraux.

Le tir aux pigeons se déroulera les 22 et 23 juillet au château de Manoha. Tous les chasseurs doivent être présents pour une journée de travail. Venez nombreux avec vos parents et amis dans ce beau site de Manoha pour que ces journées soient une réussite comme les autres années.

Merci de votre bonne volonté car le gibier coûte cher.

Le Bureau.

## COMITE PAROISSIAL

### « REPARER MA MAISON... »

A Saint-François d'Assise qui pria dans l'église St-Damien, le Seigneur Jésus répondit : « Répare ma maison » et François se mit au travail pour réparer la petite chapelle...

La communauté paroissiale et tout le village d'Ardoix ont aussi entendu cet appel à propos de leur église. Le projet a maintenant mûri et le temps de la réalisation approche.

Une nouvelle réunion a eu lieu lundi 19 juin en Mairie. Etaient présents : des membres du Conseil municipal avec M. le Maire, une équipe du Comité paroissial avec M. le Curé, M. Claude BERENGER, architecte, le Père HASSAN représentant la Commission diocésaine d'Art Sacré et le Père Henri MEISSAT.

M. BERENGER a présenté son projet très complet de remise en état de l'intérieur de l'église, nettoyage, installation électrique, mise en place d'un chauffage par le sol, peinture, mise en conformité, installation d'une nouvelle sonorisation... etc.

Le Comité paroissial aura à donner son avis sur des points de décoration et surtout sur le réaménagement du chœur de façon à ce que soient mis en valeur l'autel de la célébration eucharistique, le tabernacle, le lieu de la Parole de Dieu...

Il s'agit, bien sûr, de conserver un patrimoine cher à tous les habitants. Mais, pour tous les paroissiens, il s'agit

surtout que l'église soit toujours mieux la maison de prière pour tous et que la messe puisse s'y célébrer le mieux possible selon les normes de la liturgie du Vatican II.

Le but premier de cette restauration est donc de favoriser des célébrations plus belles et permettant une meilleure participation de tous.

Il y aura donc des travaux importants qui prendront du temps et qui coûteront à la collectivité.

La Commune, propriétaire du bâtiment est décidée depuis longtemps à en prendre une grande part à sa charge.

Tous les paroissiens auront à cœur de soutenir cette entreprise et de participer selon leurs moyens à ces travaux. Un appel a déjà été lancé, il sera bientôt renouvelé : répondons généreusement, il s'agit de « notre » église et de l'Eglise du Seigneur.

## AMICALE BOULES ARDOIX

Une parfaite entente réciproque entre membres sociétaires, ainsi se résume à cette demi-saison bouliste, la réussite d'une association qui ne demande qu'à se développer.

Avant de relater le compte rendu moral 1989 ainsi que le bilan financier fin 1988, l'Amicale Boules tient à rendre hommage, une fois n'est pas coutume, à toutes les personnes qui se dévouent afin que tout soit mis en place pour la prospérité de cette société.

### Compte rendu moral de ce début d'année 1989 :

#### ● Concours sociétaires :

La coupe Coste-Chareyre du premier avril a été remportée par Henri Mioulet et Henri Grange.

La coupe féminine du premier mai a été remportée et ce pour la deuxième année consécutive par Henri Grange et Joseph Veyrier. Il est à noter le très bon comportement de Marie-Rose Poulénard pour sa place en finale.

La coupe du Trésorier du 15 mai a été remportée par Raymond Grange et Marcel Blanchet.

Cette année, l'Amicale Boules ajoute une corde à son arc en organisant le

Challenge qui a débuté début mars avec 32 doublettes.

Par contre le Championnat des Clubs a été abandonné suite à un manque d'engouement au niveau des sociétés du secteur.

Quant à la fin du programme 89, auront lieu respectivement :

- le samedi 15 juillet, la coupe Raymond Grange,
- le dimanche 13 août, le 16 quadrettes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions,
- le samedi 19 août, la coupe du Président,
- et pour conclure l'année bouliste, le samedi 2 septembre, la coupe Marcel Grand.

#### ● Compte rendu financier 1988 :

Dépenses : 23 851 F.  
Recettes : 26 000 F.

La Société dégage, fin 88 un capital de 18 511 F.

Fidèle à ses engagements, l'Amicale Bouliste a réalisé comme prévu, l'éclairage de quatre jeux. A cette occasion nous tenons à remercier le Conseil municipal de l'aide qu'il nous a apportée pour la réalisation de ce projet.

La fin de la saison se clôture toujours, comme le veut la tradition, par un repas entre boulistes.

Cette chaleureuse et agréable soirée aura lieu le samedi 2 septembre à la salle des fêtes.

En conclusion nous tenons tous à souhaiter la prospérité de notre association, la santé de tous nos membres et la solidarité qui nous unit.

### PERMANENCES A LA MAIRIE

**Secrétariat :** à partir du 1<sup>er</sup> août  
- lundi et mardi de 10 h à 12 h  
- jeudi de 16 h à 18 h  
- vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
- samedi de 9 h à 12 h

**Maire :**  
- lundi de 11 h à 12 h  
- samedi de 11 h à 12 h

**1<sup>er</sup> Adjoint :**  
- samedi de 10 h à 12 h